

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

COMPTE RENDU REUNION DES RESPONSABLES ASSOCIATIFS MOSQUEE DE MERIGNAC VENDREDI 20/06/2014

PRESENTS :

AOUDOU Doudou (Blaye), LAFKIH Abdelkarim (Pauillac), SOUKOURAT Mohamed (Lesparre), AKKOUCHE Abdelnour (Bègles), YOUSFI Lahbib (Langon), EL BAEÏD Hassan - BOUHLAGHEM Sliman – ABANOUS Nourdine (Cadillac), RIDOUANE Abdourahmane - BENCHKROUN Radoine (Pessac), EL YOUSFI Driss (E.C.M Bordeaux), AZAGHOUGH Mohamed (La Réole), BOULTAM Mohamed (Talence), OUAZZANI Djamel – MEZROUI Taoufiq (A.M.B.N Bordeaux), RAMDANI Mohammed – ZINEBI El-Hassan (Mt de Marsan), BELMAJDOUB Hassan (Mérignac), ALILOU Abdellatif – MECHALAL Yacine – MECHALAL Anouar (St André de Cubzac)

EXCUSES :

Marmande, Labouvière, Périgueux, Ste Foy La Grande

ORDRE DU JOUR : COORDONER L'ANNONCE DU DEBUT DU RAMADAN

Président de séance : Hassan BELMAJDOUB

Rapporteurs : Abdourahmane RIDOUANE – Mohamed BOULTAME

NB : La présente rencontre des responsables associatifs à la mosquée de Mérignac n'a pas pour objectif de s'opposer à la décision prise par la FMG d'annoncer le début du Ramadan pour le 28 juin, mais d'éviter l'étalage de la division des musulmans sur ce sujet à travers les médias comme ce fut le cas l'année dernière.

DISCUSSIONS :

Les discussions entre les participants ont permis d'aborder la question à la fois sur sa dimension religieuse et sur sa dimension politique.

1) Sur le plan religieux :

En matière de détermination du 1^{er} jour du Ramadan, il a été rappelé qu'il existe deux approches toutes aussi légitimes, l'une comme l'autre :

- La détermination à partir de la vision oculaire conformément au hadith du Prophète (sas),
- La détermination à partir du calcul astronomique conformément aux avis juridiques des savants.

Les deux approches prévalent dans le monde musulman pour déterminer le début du Ramadan, même si la première semble être plus largement appliquée en raison du contexte historique de la prescription du jeûne dans le coran, et en raison de la position particulière de l'Arabie Saoudite, berceau de l'islam dans le monde musulman.

2) Sur le plan politique :

Il a été rappelé la nécessité de tenir compte de notre contexte de musulmans français ou non, mais vivant en France, avec des enfants nés dans la double culture franco-arabo-musulmane, à qui il faut transmettre une pratique et une compréhension de l'islam qui tiennent compte de ce contexte.

Une remarque a été faite au sujet de la nécessité pour les responsables associatifs de la région, de se doter d'une véritable instance fédératrice qui favoriserait l'expression de la diversité dans le paysage associatif musulman au niveau régional, et la cohésion dans la prise des décisions qui concernent les affaires des musulmans.

L'idée d'une prochaine réunion pour les travaux de mise en place de cette instance a été validée.

Cependant, la limite de la présente assemblée des responsables associatifs réunis à Mérignac, réside dans le fait qu'elle ne peut pas prendre de décision par rapport à l'annonce du début du Ramadan.

D'où les différentes propositions qui ont été faites pour trouver un consensus sur l'attitude à adopter au sujet de l'annonce du début du ramadan :

- a) Pourquoi ne pas suivre la date que décidera l'Arabie Saoudite en raison de sa place et de son influence dans le monde musulman ?
- b) Interpeller le CFCM par un écrit signé par tous les responsables associatifs pour lui demander de se positionner sur la date à annoncer aux musulmans
- c) S'aligner sur la position de la FMG
- d) Suivre l'avis majoritaire en France

CONCLUSION

Il a été décidé de suivre l'avis majoritaire des musulmans de France :

- si le CFCM et la FMG se prononcent d'un commun accord sur la date annoncée du 28 juin,
- ou
- suivre l'annonce de l'Arabie Saoudite si le CFCM se prononce en faveur de la même date qu'elle.

Les rapporteurs : RIDOUANE Abdourahmane - BOULTAM Mohamed